

<https://hebert-evreux.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article638>



L'assistante sociale

- VIE DU LYCÉE - Vos interlocuteurs - Le service médico-social -



Publication date: mardi 19 septembre 2023

Copyright © Lycée des métiers Augustin Hébert - Tous droits réservés

L'assistante sociale peut vous recevoir le :

- Mardi
- Mercredi en semaine paire
- Jeudi

Si l'assistante sociale n'est pas disponible, vous pouvez contacter le lycée au 02.32.33.28.11 afin de demander un rendez-vous ou vous adresser à la vie scolaire. Son bureau est situé à côté du CPE, Monsieur Lichtle, qu'elle partage avec la PSY EN.

Les missions de l'assistante sociale :

Elle accueille, elle soutient, elle écoute, elle conseille, elle informe, et elle dialogue.

- Elle est à l'écoute sous secret professionnel, des élèves présentant des difficultés scolaires, personnelles, familiales, matérielles et administratives. Elle les accompagne de façon neutre et bienveillante dans leur scolarité ainsi que dans la construction de leur personnalité.
- Elle contribue à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage, en proposant un accompagnement social, en lien avec les familles, les professionnels de l'établissement scolaire (CPE, infirmière, Psy En...) et les partenaires extérieurs.
- Elle contribue à la protection de l'enfance.
- Elle soutient et accompagne les familles dans leurs fonctions éducatives et est un lien entre l'établissement scolaire et la famille.
- Elle participe à l'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- Elle contribue à l'amélioration du climat scolaire en étant à l'écoute des élèves (victimes et auteurs).
- Elle accompagne les élèves et leurs familles afin de favoriser l'accès aux droits (demande de bourse, fonds social lycéen,...).
- Elle participe à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.